

## De la rédaction de la convention de quasi-usufruit à l'établissement de la déclaration de succession

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Public concerné

---

- Notaires et collaborateurs du notariat

### Compétences pédagogiques (Objectifs)

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- D'appréhender les situations de quasi-usufruit ;
- D'adapter et d'améliorer la convention de quasi-usufruit ;
- Traiter les conséquences civiles et fiscales du quasi-usufruit dans la déclaration de succession

### Contenu

---

Rappel des notions spécifiques au quasi-usufruit

La constatation du quasi-usufruit au premier décès

- Les éléments essentiels de la convention
- La valorisation du quasi-usufruit
- Les conditions de forme
- Les exemples de convention

Le fonctionnement de la convention pendant l'usufruit

- Les droits de l'usufruitier
- Les prérogatives du nu-propiétaire et leur protection

La fin du quasi-usufruit

- L'extinction du quasi-usufruit au décès de son titulaire
- Le traitement de la dette de restitution : évaluation, revalorisation
- La fiscalité de la dette de restitution

- Le contentieux fiscal de la déductibilité de la dette de restitution
- L'extinction anticipée du quasi-usufruit

La convention de quasi-usufruit portant sur les distributions de bénéfices et réserves  
La convention de quasi-usufruit portant sur les capitaux au dénouement d'un contrat d'assurance-vie

## Prérequis

---

- Aucun. Il est conseillé d'avoir de bonnes connaissances des règles successorales et du démembrement de propriété

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Présentation des diverses règles applicables

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

## Modalités techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation